

Petite randonnée au coeur de la campagne à Tillières (Sèvremoine)

Une randonnée proposée par ôsezMauges! Tourisme et développement en Val de Loire

5 km au travers de la campagne, idéal pour croiser la faune et la flore avoisinante grâce aux passages et à la proximité de différents points d'eau. Aurez-vous l'occasion de voir le Héron Garde-bœuf à la belle saison?



Durée :	1h30	Difficulté :	Facile
Distance :	4.92km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	43m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	43m		
Point haut :	92m	Commune :	Tillières (49230)
Point bas :	49m		

Description

Vous suivrez le balisage Jaune tout au long de la randonnée
Garez-vous sur le parking du Moulin Guillou sur la D223

(D/A) Dos au moulin, face à la route, prenez à gauche et filez sur 500m environ. Tournez à gauche à la première intersection vers le village "Le Boulay" et prenez immédiatement le chemin à droite. Continuez le chemin jusqu'au prochain carrefour.

(1) À l'intersection, tournez à gauche en direction de "La Grande Touche". Traversez le village puis "La Petite Touche" et filez jusqu'à la prochaine route.

(2) Traversez pour prendre le sentier en face et continuez le long des vignes. Vous arrivez sur un carrefour. Traversez la route D224 **avec prudence** qui mène aux villages de "L'Orvoire" et de "La Cour".

(3) Au niveau de "La Cour", quittez la route pour emprunter le chemin vers la gauche sur environ 300m puis au croisement des 4 chemins, tournez à gauche. À partir de là, remontez le chemin (sans se soucier des chemins qui vont vers la droite) jusqu'au village de "la Noue".

(4) À la sortie du village, tournez à gauche pour emprunter le sentier avant la route. Il longe les vignes jusqu'au prochain carrefour (ne vous souciez pas des sentiers qui vont à droite ou à gauche).

(5) Tournez à gauche puis à droite 30m plus loin pour rejoindre le point de départ par le chemin qui passe derrière le moulin (D/A).

Informations pratiques

Aire de pique-nique au Moulin Guillou (parking)

A proximité

-Village de la Cour et sa ferme fortifiée : Les bâtiments situés à la Cour correspondraient à une ancienne Seigneurie du XVIIIe, organisée autour d'une cour carrée comprenant : une grange à piles, un pressoir, un porche avec une arche en plein cintre, une chapelle (disparue aujourd'hui). Un bloc de granite gravé de la croix des Templiers et un linteau avec une fleur de lys y ont été retrouvés (non visibles). Propriété privée.

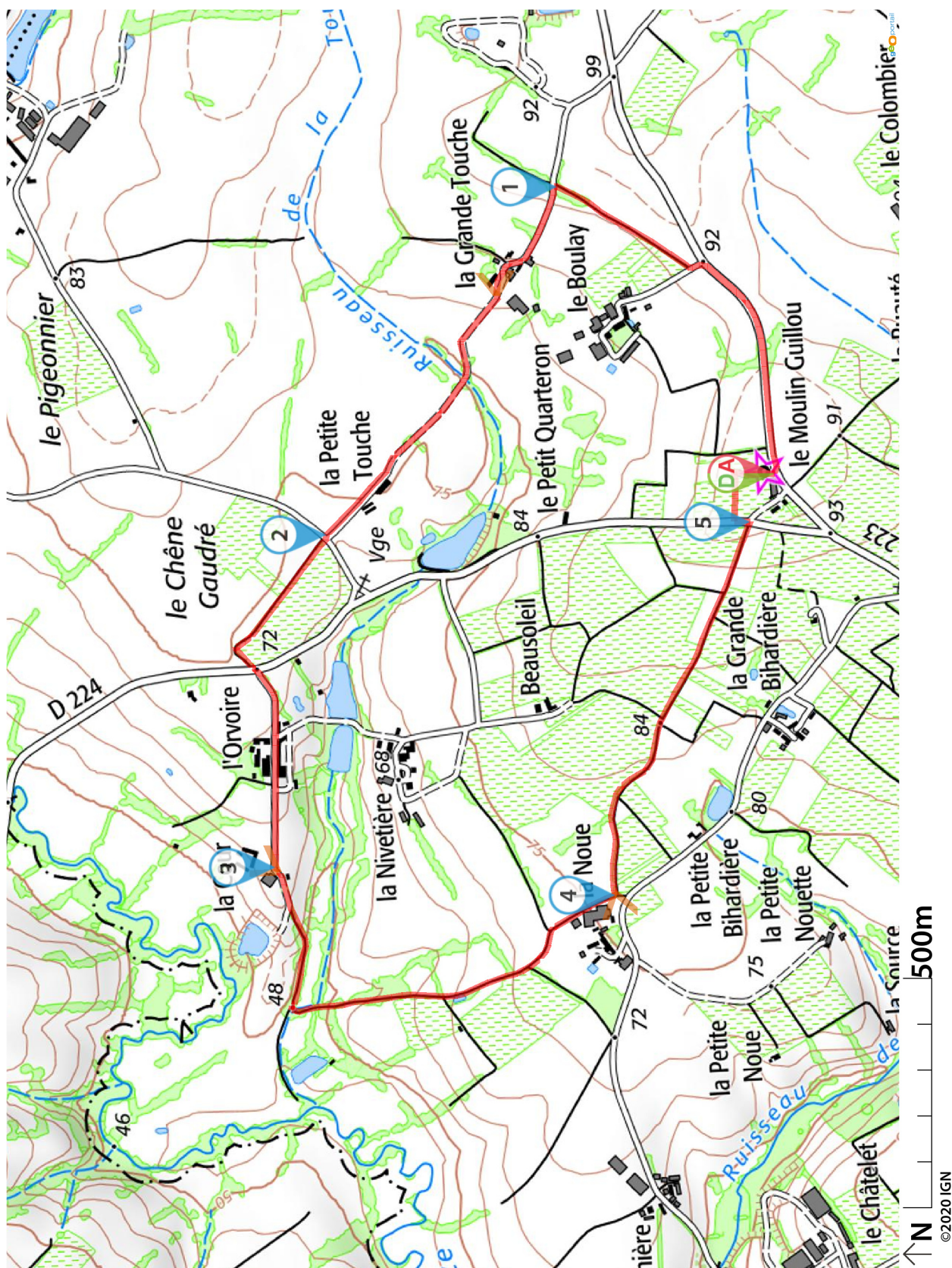
-Village de l'Orvoire : L'Orvoire était un ancien fief relevant de Montfaucon, avec un château droit de haute, moyenne et basse justice et une chapelle dédiée à Ste Anne. L'Orvoire prend le nom de la Basse-Orvoire après la construction du bâtiment plus moderne pour les Seigneurs de la paroisse de la Haute-Orvoire en 1775-1780 par le Marquis de Villoutreys.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-petite-randonnee-au-coeur-de-la-campagne/>

En savoir plus : ôsezMauges! Tourisme et développement en Val de Loire

Tel : 02 41 72 62 32 - Email : contact@osezmauges.fr - Site internet : <https://www.osezmauges.fr/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

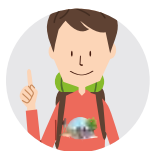


LA CHARTE

Visorando
Préparer et partager ses randos

du *visor* randonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

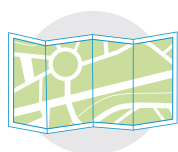
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



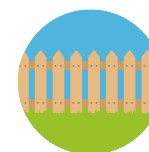
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



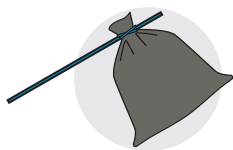
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.